

L'eau est potentiellement contaminée à Peissy, Chouilly et Bourdigny ainsi qu'à quelques adresses proches, également situées sur la commune de Satigny.

Par mesure de précaution, l'eau doit être bouillie pour tous les usages domestiques !

Genève, le 28 janvier 2026

A la suite d'un incident technique dans un réservoir d'eau potable situé sur la commune de Satigny, l'eau potable distribuée à Peissy, Chouilly et Bourdigny ainsi qu'à quelques adresses proches, toutes situées sur la commune de Satigny (environ 700 personnes au total), doit être bouillie avant toute utilisation.

Afin de savoir si vous êtes concerné par cette suspicion de pollution, nous vous invitons à vous rendre sur le site internet de SIG www.sig-ge.ch/eau-potable-satigny, et à saisir votre adresse.

Par mesure de précaution, la population concernée doit suivre les recommandations suivantes pour pouvoir utiliser l'eau du robinet.

Pour la boisson et l'alimentation des enfants jusqu'à 2 ans, de l'eau en bouteille doit être utilisée.

L'eau doit être bouillie pour :

- Les boissons, préparation de boissons (y compris glaçons).
- La préparation de la nourriture
- Le lavage des dents
- Les raisons médicales (nettoyage des plaies, rinçage du nez, etc.)
- La vaisselle à la main
- La préparation de thé ou de café avec des appareils ménagers (par ex. machine à café)
- Le lavage des fruits, des légumes, de la salade ou de tout autre aliment destiné à être consommé sans être cuit
- Les boissons pour les animaux domestiques.

Pour utiliser votre lave-vaisselle, un programme à très haute température, soit au moins 70 °C, doit être impérativement être choisi. En cas d'absence d'un tel programme, il convient de faire la vaisselle à la main avec de l'eau bouillie.

Il n'est pas nécessaire de faire bouillir l'eau pour les nettoyages usuels, le rinçage des toilettes, pour la douche ou le lavage du linge en machine.

En cas d'apparition d'une forte fièvre, de diarrhées et/ou de vomissements dans les 48 heures, consultez un médecin ou prenez contact avec la Centrale santé Genève au 0800 116 117. En cas d'aggravation ou d'urgence, appelez le 144.

Des palettes d'eau ont été livrées à la commune de Satigny pour des distributions ciblées qui seront organisées par cette dernière en collaboration avec la protection civile et les sapeurs-pompiers volontaires.

Des analyses sur la qualité de l'eau sont en cours. Les premiers résultats utilisables seront disponibles samedi 31 janvier 2026. **Les mesures précitées doivent être suivies jusqu'à ce que SIG communique que la qualité de l'eau est rétablie.**

SIG informera régulièrement de l'évolution de la situation via les canaux de communication suivants :

- Site internet <https://www.sig-ge.ch>
- Service client SIG : 0844 800 808
- AlertSwiss : <https://www.alert.swiss>

Il est recommandé à toutes et tous de relayer ces mesures de précautions aux voisins, aux personnes vulnérables et toute personne concernée par la situation.

CONTACT MÉDIAS

Isabelle Dupont Zamperini, Relations publiques SIG, 079 759 12 08,
isabelle.dupont-zamperini@sig-ge.ch